

Info Municipal



V.12/NO 01/MARS 2016



Le conseil municipal a souligné le 19 décembre dernier les 25 ans de carrière politique d'un de ses membres, M. Gaston Chenard.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) lui a fait parvenir pour cette occasion un Méritas pour le remercier pour toutes ses années de service au sein du conseil municipal de Saint-Athanase.

Monsieur Gaston Chenard pose fièrement devant le drapeau de la Municipalité. C'était en 1997.



Municipalité de Saint-Athanase

6081, Chemin de l'Église, Saint-Athanase, Québec, G0L 2L0

Téléphone : 418 863-7706

Télocopieur : 418 863-7707

Courriel : info@saint-athanase.com

Dans ce numéro :

- Un moment de réflexion Page 3
 - [Vivre avec des parents âgés](#)
- Mot de la directrice générale Page 4
 - [Hommage à M. Gaston Chenard - 25 ans de vie politique](#)
 - [Pour votre information – Chroniques SARP](#)
- Rapport sur la situation financière Page 9
- Mot du maire Page 12
- Liste des gagnants du concours de décorations Page 13
de Noël et Appel à tous – Livre du 75e
- Service d’urbanisme Page 14
- Fadoq Page 15
- Des nouvelles de votre bibliothèque Page 16
- CODET – Des nouvelles du comité de transition Page 17
de l’épicerie de la municipalité
- Rénoclimat – Aide financière Page 18
- Info-Caisse Page 20
Ateliers d’information TDAH
- RIDT – Consignes de collecte de bacs roulants Page 21
- Aide-mémoire Page 22
 - [Heures d’ouverture du bureau municipal](#)
 - [Heures d’ouverture de la bibliothèque municipale](#)
 - [Prochaines séances du conseil 2016](#)
 - [Dates des versements de taxes 2016](#)
 - [Congés fériés mars et mai 2016 – Bureau municipal fermé](#)
 - [Date de la collecte des rebuts volumineux](#)
 - [Abri d’auto temporaire](#)
 - [Date du souper des acériculteurs](#)
 - [Programme d’accès à la construction](#)
 - [Tarifs pour la location de la salle du Centre des Loisirs](#)
- Le Cercle des Fermières de Saint-Athanase Page 23
 - [Invitation du Cercle des Fermières qui fête ses 85 ans d’existence](#)
- Un grand merci – Opération déneigement Page 24
- Joyeuses Pâques à tous

Un moment de réflexion...

VIVRE AVEC DES PARENTS ÂGÉS

Au début je pensais que ce serait facile d'écrire un texte sur la vie avec ma mère âgée. Je m'étais dit que je ferais paraître le bonheur de partager des bons moments avec elle. Les complicités, les situations que nous vivons et qui nous font grandir, mais je réalise qu'il y a un côté émotif à ce texte. Dans le fait de nommer dans la plus grande sincérité ce qui est. Le fait de voir vieillir ma mère, de voir qu'à chaque année qu'il y a des choses qu'elle ne fait plus. Les peurs et les insécurités qui se font de plus en plus fréquentes. Ces petits deuils qui se font sur des choses simples de la vie, des choses que je ne m'imaginai pas vivre.

En siégeant au comité «Vieillir sans tracas», ça m'a permis de réfléchir sur comment je pouvais faire en sorte que chacun des moments vécus ensemble soit imprégné de respect et d'un amour inconditionnel de la même façon qu'elle s'est vouée à mes frères, à mes sœurs et à moi quand nous étions jeunes.

Je m'engage envers toi maman :

- À vivre le moment présent avec toi et ne pas te brimer ou te presser pour que ça finisse plus vite.
- À te demander ton avis quand ça te concerne et à m'assurer que les autres le font aussi.
- À prendre le temps de t'expliquer quand tu ne comprends pas.
- À respecter tes volontés lorsque tu as des projets qui me semblent trop ambitieux pour toi.
- À prendre le temps de t'accompagner lorsque tu as des choses à régler et que tu as besoin que je t'appuie dans ta démarche.
- À prendre le temps de t'expliquer même si j'ai l'impression que tu vas en oublier une partie.
- À te chérir et te coller.
- À m'excuser si j'en n'ai pas le temps, si je suis impatiente ou trop occupée.

L'exercice d'écrire ce petit texte me permet de m'arrêter sur ce qui se doit.

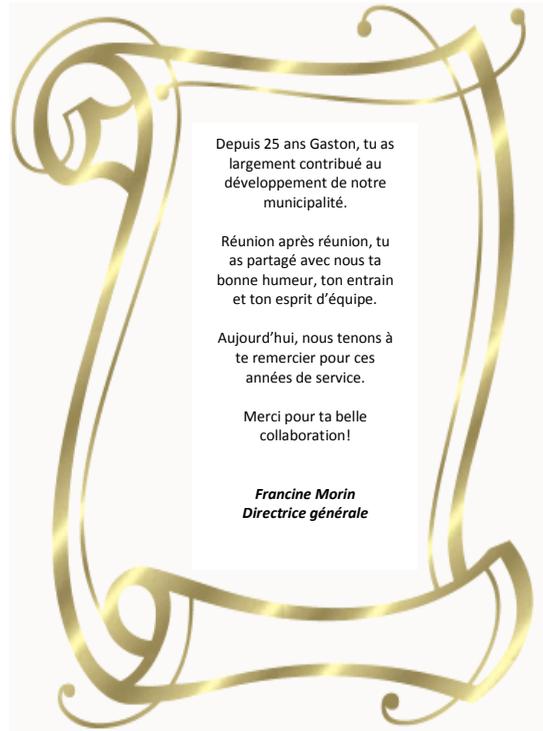
Carmen

Le Comité *Vieillir sans tracas* réalise des actions pour la prévention des abus chez les personnes âgées du Témiscouata. Pour avoir plus d'information sur le comité, contactez Lucie Fortin, organisatrice communautaire au CISSS Bas-St-Laurent, Installations du Témiscouata, au 418-779-2572 poste 14006.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Monsieur Gaston Chenard lors d'une réunion du conseil municipal. C'était en 1996.



Depuis 25 ans Gaston, tu as largement contribué au développement de notre municipalité.

Réunion après réunion, tu as partagé avec nous ta bonne humeur, ton entrain et ton esprit d'équipe.

Aujourd'hui, nous tenons à te remercier pour ces années de service.

Merci pour ta belle collaboration!

Francine Morin
Directrice générale



Madame Francine Morin, dg, au nom de la Municipalité remet à M. Gaston Chenard, un gâteau pour souligner ses 25 ans de vie politique au sein de notre communauté et un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ pour le Centre culturel de Rivière-du-Loup.



De beaux souvenirs pour Gaston...

Pour souligner les 25 ans de vie politique de M. Gaston Chenard, Madame Francine Morin a puisé dans ses archives personnelles et dans celles de la Municipalité pour réaliser ce montage photos.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

POUR VOTRE INFORMATION



QUI SOMMES-NOUS?

Depuis 1996, le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) conseille les propriétaires du Québec afin de les aider à effectuer leurs travaux de rénovation pour l'extérieur de leur maison ou leur façade commerciale de bâtiment en valorisant leurs styles architecturaux.

À la suite d'une consultation personnalisée, l'équipe de professionnels réalise des esquisses architecturales développées selon vos besoins qui tiennent compte du style de votre immeuble, de votre budget, et ce, peu importe l'ampleur du projet de rénovation.

Dans certaines municipalités, ces services sont offerts gratuitement. Sinon, ils sont à des tarifs très abordables. Contactez-les pour en savoir plus.

Le SARP offre les services suivants :

Service d'aide-conseil en rénovation – Fiches architecturales – PIIA – Esquisses d'ambiance – Diagnostic de territoire – Démarches d'implication citoyenne – Guides des bonnes pratiques – Concepts en affichage – Formations – Services sur mesure en patrimoine bâti.

Le SARP offre une série de cinq (5) chroniques portant sur la mise en valeur du patrimoine bâti des municipalités dont vous pourrez prendre connaissance dans les pages suivantes.

Nous espérons que ces chroniques vous seront utiles lors de vos travaux de rénovation.

Francine Morin, directrice générale

Le patrimoine bâti : une richesse collective pour notre municipalité



Le style de votre maison

Nos villes et villages sont constitués de maisons anciennes, mais également de bungalows et de maisons plus modernes. Chaque résidence est inspirée d'une influence architecturale reliée à une époque qui lui est particulière. Comme il s'agit d'une précieuse ressource collective qui fait partie de notre histoire locale, il appartient à chacun de la préserver et de la mettre en valeur.



Communiquez avec le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour obtenir des conseils pour vos travaux de rénovation. | 1 800 668 2500 poste 224 | info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca

Planifier vos travaux de rénovation

Les travaux de rénovation devraient tenir compte de vos **besoins** et de votre **budget**, mais également du **style architectural** de votre maison, des règlements en vigueur et de son environnement. La qualité des interventions et le choix des matériaux ont un **impact majeur sur l'apparence de votre propriété** et de la rue.

Le style de votre maison

Nos villes et villages sont constitués de **maisons anciennes**, mais également de bungalows et de **maisons plus modernes**. Chaque résidence est inspirée d'une **influence architecturale** reliée à une **époque** qui lui est particulière. Comme il s'agit d'une précieuse ressource collective qui fait partie de notre histoire locale, il appartient à chacun de la préserver et de la mettre en valeur.

Les revêtements muraux

Avant de remplacer un revêtement mural, faites évaluer son état. Il est souvent avantageux de restaurer certaines parties endommagées et d'ainsi allonger sa durée de vie. Plusieurs revêtements muraux sont disponibles sur le marché. L'un des meilleurs revêtements disponibles est le bois, un matériau durable, qui a fait ses preuves à travers le temps. Un entretien périodique vous permettra de ralentir et de contrôler son vieillissement, ce qui constitue un avantage très rare dans la gamme des matériaux accessibles. Les teintures et autres produits de finition sont beaucoup plus performants que ceux d'autrefois, ce qui permet d'entretenir le revêtement aisément et à faibles coûts.



Le bois, un matériau durable

Les portes et fenêtres

Les portes et les fenêtres sont des éléments architecturaux essentiels qui définissent la façade de votre maison. Il est important de choisir un modèle qui s'harmonise au style du bâtiment, tout en tenant compte de leur disposition et de leur dimension, qui contribuent à équilibrer la façade. Privilégiez un seul modèle de porte et de fenêtre sur l'ensemble du bâtiment. Bien que les modèles en bois offrent un cachet inestimable, il existe sur le marché d'autres matériaux durables et esthétiques qui peuvent convenir si vous devez remplacer les ouvertures de votre demeure.

Encadrements et volets

L'encadrement rehausse l'aspect général des fenêtres et des portes. Ce détail architectural contribue à embellir votre maison à peu de frais. Des encadrements en bois peuvent être installés peu importe le type de revêtement mural. Certains styles architecturaux se prêtent bien à l'intégration de volets, qui rehaussent l'aspect des fenêtres et mettent en valeur votre résidence.

Le patrimoine bâti : une richesse collective pour notre municipalité (suite)



Le patrimoine bâti : une richesse collective pour notre municipalité

Les portes et fenêtres
Les portes et les fenêtres sont des éléments architecturaux essentiels qui définissent la façade de votre maison. Il est important de choisir un modèle qui s'harmonise au style du bâtiment, tout en tenant compte de leur disposition et de leur dimension, qui contribuent à équilibrer la façade. Privilégiez un seul modèle de porte et de fenêtre sur l'ensemble du bâtiment. Bien que les modèles en bois offrent un cachet inestimable, il existe sur le marché d'autres matériaux durables et esthétiques qui peuvent convenir si vous devez remplacer les ouvertures de votre demeure.

Encadrements et volets
L'encadrement rehausse l'aspect général des fenêtres et des portes. Ce détail architectural contribue à embellir votre maison à peu de frais. Des encadrements en bois peuvent être installés peu importe le type de revêtement mural. Certains styles architecturaux se prêtent bien à l'intégration de volets, qui rehaussent l'aspect des fenêtres et mettent en valeur votre résidence.

Communiquez avec le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour obtenir des conseils pour vos travaux de rénovation. | 1 800 988 2906 poste 224 | info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca

La galerie

La galerie a un impact majeur sur la façade de votre demeure. Il est primordial de porter une attention particulière aux détails de fabrication et aux matériaux. Avant de remplacer ou de construire une galerie, assurez-vous de choisir un modèle dont les éléments sont appropriés au style de votre maison. La disposition et les dimensions des galeries et balcons sont également importantes pour l'harmonie de la façade.



Le patrimoine bâti : une richesse collective pour notre municipalité

La galerie
La galerie a un impact majeur sur la façade de votre demeure. Il est primordial de porter une attention particulière aux détails de fabrication et aux matériaux. Avant de remplacer ou de construire une galerie, assurez-vous de choisir un modèle dont les éléments sont appropriés au style de votre maison. La disposition et les dimensions des galeries et balcons sont également importantes pour l'harmonie de la façade.

Portez une attention particulière aux détails de finition
Les éléments en bois s'harmonisent à toutes les maisons quel que soit leur style architectural. Pour prolonger la durée de vie des éléments en bois, protégez-les avec une teinture opaque. Évitez les matériaux synthétiques, qui ne sont pas durables, s'entretiennent difficilement et donnent un aspect moins authentique et chaleureux à votre demeure.

Communiquez avec le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour obtenir des conseils pour vos travaux de rénovation. | 1 800 988 2906 poste 224 | info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca

Portez une attention particulière aux détails de finition

Privilégiez le bois

Les éléments en bois s'harmonisent à toutes les maisons quel que soit leur style architectural. Pour prolonger la durée de vie des éléments en bois, protégez-les avec une teinture opaque. Évitez les matériaux synthétiques, qui ne sont pas durables, s'entretiennent difficilement et donnent un aspect moins authentique et chaleureux à votre demeure.

Le patrimoine bâti : une richesse collective pour notre municipalité (suite)



Le patrimoine bâti : une richesse collective pour notre municipalité

Les aménagements paysagers
Les aménagements paysagers sont le prolongement de votre maison. C'est une façon simple et économique de donner de l'éclat à votre résidence. Privilégiez des aménagements d'aspect naturel et des espèces rustiques qui demandent peu d'entretien. De plus, la présence d'arbres contribue à mettre en valeur votre propriété et toute la rue. Évitez de couper les arbres existants.

L'aménagement paysager contribue à mettre en valeur votre maison et votre quartier

Les haies végétales
Bien que, dans certains cas, l'intégration d'une clôture est l'option idéale, la haie végétale peut s'avérer un excellent choix. Esthétique et naturelle, elle peut être composée d'arbustes de types feuillus ou de conifères demandant peu d'entretien. Informez-vous auprès d'un horticulteur pour connaître les espèces à planter.

Les talus et les murets
La conservation de l'aspect naturel des talus est fortement recommandée. Si des travaux sont nécessaires, l'intégration de pierres naturelles est à privilégier. Des pierres ressemblant aux pierres naturelles peuvent également bien s'intégrer. L'installation de blocs remblais (interblocs) à surface lisse est à éviter.



Communiquez avec le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour obtenir des conseils pour vos travaux de rénovation. | 1 800 668-2606 poste 224 | info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca

Les aménagements paysagers

Les aménagements paysagers sont le prolongement de votre maison. C'est une façon simple et économique de donner de l'éclat à votre résidence. Privilégiez des aménagements d'aspect naturel et des espèces rustiques qui demandent peu d'entretien. De plus, la présence d'arbres contribue à mettre en valeur votre propriété et toute la rue. Évitez de couper les arbres existants.

L'aménagement paysager contribue à mettre en valeur votre maison et votre quartier

Les haies végétales

Bien que, dans certains cas, l'intégration d'une clôture est l'option idéale, la haie végétale peut s'avérer un excellent choix. Esthétique et naturelle, elle peut être composée d'arbustes de types feuillus ou de conifères demandant peu d'entretien. Informez-vous auprès d'un horticulteur pour connaître les espèces à planter.

Les talus et les murets

La conservation de l'aspect naturel des talus est fortement recommandée. Si des travaux sont nécessaires, l'intégration de pierres naturelles est à privilégier. Des pierres ressemblant aux pierres naturelles peuvent également bien s'intégrer. L'installation de blocs remblais (interblocs) à surface lisse est à éviter.

Communiquez avec le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour obtenir des conseils pour vos travaux de rénovation.

| 1 800 668-2606 poste224 | info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca

Francine Morin, directrice générale





RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chers collègues,
Citoyens et citoyennes

L'année 2015 tire déjà à sa fin et comme le prévoit l'article 955 du code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité. La loi 955 du code municipal exige du maire de chacune des municipalités du Québec ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les états financiers au 31 décembre indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un déficit d'opération de 22 066 \$ et un surplus accumulé de 166 368 \$. Le rapport du vérificateur, Raymond, Chabot, Grant, Thornton, mentionne que les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la municipalité.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Voici le dernier programme triennal des dépenses en immobilisations adopté le 17 décembre 2014

-	2015	25 000 \$	Belvédère sur la Montagne Thompson et Fleurons
-	2016	100 000 \$	Réfection intérieure du Centre des Loisirs
-	2017	75 000 \$	Réfection de l'extérieur du Centre des Loisirs
-			

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Conformément à l'article 955 du Code municipal, nous vous informons de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou un total de dépenses dépassant 25 000 \$. Ces données sont compilées au 28-10-2015.

Entreprises Forestières E. Tanguay Inc.

Contrat de déneigement	68 110,46 \$
Divers Travaux	66 191,15 \$

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DU TÉMISCOUATA

Centre de tri, écocentres, administration, lieu d'enfouissement collecte des matières résiduelles, collecte des déchets, vidange des fosses septiques, visite des installations	35 437,89 \$
--	--------------

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Un règlement sur le traitement des élus étant en vigueur, voici la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité :

MAIRE:

Rémunération :

5 409,95 \$ par année

Allocation des dépenses :

(Cette somme est réservée aux frais de représentations des élus)

2 704,97 \$ par année

Conseillers et conseillères :

Rémunération :

1 355,24 \$ par année

Allocation des dépenses :

(Cette somme est réservée aux frais de représentation des élus)

677,63 \$ par année

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Les séances de travail sur le budget 2016 s'amorceront d'ici quelques semaines, pour nous permettre d'adopter le budget en décembre. Nous essaierons de limiter le plus possible l'augmentation du compte de taxes malgré que plusieurs dépenses sont hors de notre contrôle. Celles-ci étant décidées à d'autres niveaux politiques. Il faut aussi maintenir et même améliorer les services offerts et ce, en gardant à l'esprit la capacité de payer de chacun.

Orientations générales du budget 2016

- Amélioration et entretien de notre réseau routier;
- Engagement d'un surveillant à la patinoire;
- Continuité de l'entente avec le commissaire en développement économique;
- Mise aux normes de la réforme cadastrale;
- Renouvellement de l'entente pour l'Aréna du Transcontinental;
- Engagement à contrat d'un spécialiste pour l'entretien des espaces verts sur le territoire de la municipalité;
- Préparation du chemin de la Rivière-Noire Ouest (remplacement de ponceaux, rechargement granulaire) dans le but d'asphalter ce tronçon de route. Avec l'aide du Programme de la taxe d'accise sur l'essence, pour un total de 250 000 \$.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil ainsi que le personnel pour l'excellente collaboration offerte au cours de cette année qui s'achève. J'aimerais également remercier tous les contribuables qui s'impliquent en rendant service à la communauté par leur travail bénévole et qui fait de Saint-Athanase un endroit où il fait bon vivre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice générale, Mme Francine Morin, le maire, M. André St-Pierre, ainsi que les membres du conseil.

Merci de votre attention.

André St-Pierre, maire

2 novembre 2015

MOT DU MAIRE

Bonjour citoyens et citoyennes,

La municipalité de St-Athanase a fait une demande de subvention dans le cadre du programme de voirie auprès de Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-loup-Témiscouata. La municipalité désire procéder à la remise à niveau d'une partie du chemin de l'Église Ouest. Une réponse est attendue prochainement.

À la rencontre régulière de conseil de janvier, la municipalité de St-Athanase a procédé à l'engagement d'un inspecteur en urbanisme. Monsieur Guillaume Chrétien travaille une journée par semaine chez nous, soit le jeudi. Il viendra en support à la Directrice générale pour les points plus techniques. Avec l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme, il était devenu important d'avoir une personne ayant une formation en urbanisme pour œuvrer dans notre milieu. Les principales tâches de l'inspecteur sont de délivrer les permis, assurer le respect de la réglementation, effectuer des inspections terrains, rencontrer les citoyens afin de répondre à leurs interrogations et toute autre tâche reliée à l'emploi.

En janvier dernier, les quatre conseils municipaux du Transcontinental se sont réunis. Les principaux objectifs de la rencontre étaient de mieux se connaître, partager notre compréhension des enjeux du Transcontinental et améliorer l'efficacité de nos collaborations inter municipales. Nous avons constaté que nous avons plein de services qui sont mis en commun pour les quatre municipalités du Transcontinental. Pensons entre autres, à la Polyvalente, la CODET, le Service incendie, l'Unité Pastorale, le regroupement Acti-familles, le CLSC, le Service ambulancier, etc...

Dimanche, le 21 février se tenait à Pohénégamook le brunch annuel, Pro-Jeunes. Cette année deux jeunes de notre municipalité ont reçu des certificats et des bourses pour souligner leur implication dans le milieu et aussi pour leurs performances académiques. Félicitations à Flavie Bernier et Jolianne Bernier. Bravo à vous deux pour votre implication!

En cette période de l'année, j'aimerais souhaiter à vous tous et toutes acériculteurs et acéricultrices de St-Athanase la meilleure des saisons possible.

André St-Pierre, maire

Liste des gagnants du « Concours de décorations de Noël 2015 »

Prix de 100 \$ (E. Tanguay)	M. Adelin Briand
Deux ensembles de lumières de Noël et tête de bonhomme décoratif, 95 \$ (L. G. Thibault)	M. Paul-Émile Boucher
Certificat cadeau de 50 \$ (Jardin Fleuri)	M. Gaston Chenard
Produits soins corporels (Pharmacie Jean-Pierre Rousseau)	Mme Sylvie Michaud
Bon d'achat (Épicerie Carl Bélanger)	M. Claude Morin

Le nombre de participants au concours s'élève à trente (30).

*Félicitations et merci à tous pour votre participation!
Merci également à tous nos généreux commanditaires!*

Le conseil municipal

APPEL À TOUS!

Vous désirez vous départir de votre livre du 75^e?

La municipalité de Saint-Athanase, les Archives nationales, certains organismes situés sur notre territoire, des personnes de différents milieux, désirent se procurer un livre du 75^e. Comme la municipalité a épuisé sa réserve elle ne peut combler toutes ces demandes.

Pour information, veuillez contacter la soussignée au 418 863-7706, poste 4852. Merci de votre collaboration.

Francine Morin, directrice générale

PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION



Pour faire suite à la nouvelle réglementation en urbanisme entrée en vigueur en 2015, voici quelques astuces afin de réaliser vos constructions et rénovations dans les règles de l'art!

Un permis de construction doit être délivré pour la construction, l'installation, l'assemblage, l'agrandissement, la reconstruction, la modification, la réparation, la rénovation intérieure ou extérieure, la transformation ou l'ajout d'un bâtiment ainsi que pour la construction ou modification d'une installation septique. Par contre, **il est entre autres possible d'effectuer des travaux sans demande de permis dans les conditions suivantes :**

- Les travaux de réparation ou d'entretien normal d'une construction en autant que le coût de la main-d'œuvre et des matériaux n'excède pas 4 000 \$ avant taxes **et aux conditions suivantes :**
 - Les travaux ne touchent pas les fondations ni la structure de la construction et ne modifient pas le cloisonnement intérieur du bâtiment;
 - Les travaux ne touchent aucun mur, porte, clapet coupe-feu, dispositif d'obturation, composante d'un système de gicleurs et tout autre dispositif de détection, de suppression ou de protection contre les incendies
 - Les travaux ne touchent pas une saillie extérieure d'un bâtiment, une porte, une fenêtre, ni un matériau de revêtement du toit ou des murs extérieurs sauf s'il s'agit de remplacer un matériau de revêtement existant par un matériau de même nature;
- Le déplacement ou la modification des cloisons, sauf si les travaux ont pour effet de modifier l'accès aux issues ou d'ajouter, de soustraire ou de modifier une chambre;
- Les travaux de réparation, de pose ou de changement des revêtements du sol intérieur;
- Le changement du revêtement extérieur des murs extérieurs ou de la toiture pour un revêtement constitué du même matériau;
- Le changement de certains accessoires tels qu'une baignoire, une toilette ou un évier.

PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION (SUITE)

Les prix des permis sont de **30 \$** pour une construction ou un agrandissement d'un bâtiment principal et de **10 \$** pour la rénovation ou la modification d'un bâtiment principal ainsi que pour la construction, l'agrandissement, la rénovation ou la modification d'un bâtiment accessoire (garage, cabanon, etc.).

Pour toutes questions concernant les règlements d'urbanisme et les demandes de permis, vous pouvez communiquer avec Guillaume Chrétien les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h, ainsi qu'à l'adresse courriel urbanisme@saint-athanase.com.

Au plaisir de vous rencontrer pour vos projets!

Guillaume Chrétien, inspecteur en bâtiment, en urbanisme et en environnement

fadoq

La FADOQ – Région Bas St-Laurent vous invite à venir assister à un spectacle bénéfice de musique et danse **au profit du Centre d'Action Bénévole du Témiscouata, du Centre des Femmes du Ô Pays et des clubs FADOQ du Témiscouata.**

Date : 1^{er} avril 2016
Heure : 19 h
Endroit : Salle communautaire Lionel Charest, de Pohénégamook
Coût : 10 \$ du billet

Pour information et achat de billets : (418) 893-2111

Marie-Josée Ouellet

Agente administrative
FADOQ Bas St-Laurent
(418) 893-2111



Des nouvelles de votre bibliothèque

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée **vendredi soir le 25 mars** prochain en raison du congé de Pâques.

Comme certains de nos membres apprécient beaucoup les romans historiques québécois, nous avons fait l'acquisition de certaines séries qui pourraient vous intéresser. Les voici :

- La poussière du temps** de *Michel David* (4 tomes)
- Docteur Campagne** de *André Mathieu* (3 tomes)
- La saga des Grégoire** de *André Mathieu* (7 tomes)
- Les sœurs Beaudry** de *Micheline Dalpé* (2 tomes)
- 1967** de *Jean-Pierre Charland* (3 tomes)
- Les années de plomb** de *Jean-Pierre Charland* (4 tomes)
- Les héritiers du fleuve** de *Louise Tremblay-D'Essiambre* (4 tomes)

Nous faisons aussi régulièrement l'achat de nouveautés à l'aide d'un budget annuel alloué par la Municipalité. En voici quelques exemples :

- Ceux qui restent** de *Marie Laberge*
- Famille parfaite** de *Lisa Gardner*
- Faims** de *Patrick Sénécal*
- Le pharmacien** de *Olivier Bernard*
- Une autre vie** de *S.J. Watson*
- Irrésistible folie** de *Christina Lauren*
- Excessif** de *Maxim Martin*
- Dis-moi qui tu aimes, je te dirai qui tu es** de *Marc Pistorio*
- L'horizon à l'envers** de *Marc Levy*
- Le dernier battement de cœur** de *Simona Sparaco*
- Désaxé** de *Lars Kepler*
- Famille futée « 2 »** de *Alexandra Diaz*

En espérant que ces quelques titres vous donneront le goût de venir visiter votre bibliothèque. C'est un service qui vous est offert tout à fait gratuitement. Profitez-en!

Le comité de bibliothèque

Comme la plupart d'entre vous, êtes déjà au courant et que vous êtes sensibles à la sauvegarde de l'épicerie de la municipalité, le comité tient à vous informer du travail réalisé jusqu'à maintenant dans le dossier.

Depuis la rencontre publique de septembre dernier, un comité s'est formé dans le but de conserver les services qu'offre la Magasin LG Thibault dans la municipalité. Plusieurs hypothèses ont été explorées : formation d'une coopérative, trouver un ou des acheteurs privés, former un regroupement d'acheteurs, etc.

Le comité en question s'est rencontré à quelques reprises, dont une fois avec les propriétaires du magasin. Comme dans toute transaction commerciale, les vendeurs ont quelques «petits devoirs» à faire avant d'être conformes pour la vente. Première étape : les propriétaires du magasin ont dû faire faire des tests de sol. Ces tests sont pour vérifier si le sol était contaminé. Des échantillons ont été prélevés, et bonne nouvelle, le sol est non contaminé.

Pendant ce temps, le comité travaillait à l'avancement d'un plan d'affaires et certains membres du comité ont fait un sondage au sein de la population. Les résultats ont démontré l'importance du commerce pour les citoyens. Des contacts auprès d'autres commerces semblables ont aussi été effectués de même qu'une visite à St-Bruno de Kamouraska.

La formation d'une coopérative est encore sur la table à dessin, mais dernièrement, des membres du comité sont allés rencontrer les propriétaires dans le but d'afficher leur commerce sur des sites Internet. Depuis la mise en ligne de ces annonces, des acheteurs potentiels se sont manifestés. Des rencontres sont envisagées avec ces gens.

Si des acheteurs privés sont intéressés par le commerce, le comité travaillera de pair avec ces gens et non contre ces gens. Le but de ce comité est de conserver le Magasin et les services qu'il offre comme il est présentement. Si les gens qui se sont manifestés ne désirent plus acheter, le comité enclenchera alors les démarches dans le but de former une coopérative. Les citoyens seront alors invités à une assemblée de création d'une coopérative. D'ici là, nous restons à l'affût de toute éventualité.

Si vous connaissez des gens qui pourraient être intéressés par l'achat du commerce, vous pouvez me contacter et il me fera plaisir de les accompagner dans leur démarche.

Daniel Blier 418-863-7722*4107
daniel.blier@codet.ca

Des conseils pour vous guider, de l'aide financière pour rénover, des économies à l'année.

RÉNOCLIMAT

Vous souhaitez rénover votre résidence? Profitez des conseils et de l'aide financière offerts dans le cadre du programme Rénoclimat. Vous pourrez ainsi diminuer votre consommation d'énergie et améliorer le confort de votre habitation.

AIDE FINANCIÈRE

Ce montant varie selon le type d'habitation et les travaux recommandés que vous aurez effectués (isolation, étanchéité, remplacement ou installation de certains systèmes de ventilation ou de chauffage de l'eau ou de l'air, géothermie). **Il est important de noter que les travaux doivent permettre d'améliorer d'au moins un point la cote ÉnerGuide de l'habitation pour que vous soyez admissible.**

REMPLACEMENT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Type d'habitation unifamiliale	Mazout léger	Autre combustible admissible
Maison individuelle	1 275 \$	850 \$
Maison jumelée ou en rangée	875 \$	650 \$
Maison mobile	1 075 \$	600 \$
Duplex ou triplex	875 \$ x n ^{bre} de logements admissibles*	650 \$ x n ^{bre} de logements admissibles*

**Un logement est considéré comme admissible si son système de chauffage principal est le système à combustible visé par le démantèlement.*

REMPLACEMENT D'UN CHAUFFE-EAU

Type d'habitation	Mazout léger	Autre combustible admissible
Maison individuelle, Jumelée, en rangée ou mobile	250 \$	200 \$
Duplex, triplex ou immeuble De 4 à 20 logements	250 \$ x n ^{bre} De logements admissibles **	200 \$ x n ^{bre} De logements admissibles**

**Un logement est considéré comme admissible si son eau chaude domestique est fournie par le système à combustible visé par le démantèlement.*

CHAUFFEZ VERT

Les participants au programme Rénoclimat ont accès à l'aide financière du programme Chauffez vert pour le remplacement d'un système de chauffage au mazout sans avoir à effectuer de démarche supplémentaire. Le conseiller évaluateur Rénoclimat évaluera votre admissibilité lors de sa visite.

QUI PEUT EN PROFITER

Les propriétaires des habitations résidentielles existantes qui suivent² peuvent participer : Maisons unifamiliales, jumelées ou en rangée; Maisons mobiles qui reposent sur des fondations permanentes; Duplex, triplex et immeubles résidentiels de 4 à 20 logements. Un propriétaire peut participer plus d'une fois par habitation au programme Rénoclimat.

(Suite Rénoclimat)

La cote ÉnerGuide³ est la mesure de l'efficacité énergétique de votre maison. L'efficacité énergétique s'exprime sur une échelle de 0 à 100. Une cote qui est basse, par exemple 20, indique un très grand potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique de la maison.

COMMENT PARTICIPER

Avant de commencer vos travaux, demandez la visite d'un conseiller Rénoclimat en remplissant le formulaire à renoclimat.gouv.qc.ca ou en composant le 1 866 266-0008.

Le conseiller effectuera une première évaluation, qui inclut un test d'infiltrométrie, afin d'évaluer l'étanchéité de votre habitation aux infiltrations d'air, l'efficacité des systèmes de chauffage et de ventilation en place et le niveau d'isolation des murs, des fondations et de l'entretoit. Il vous enverra ensuite un rapport indiquant et priorisant les améliorations conseillées.

Effectuez les travaux de votre choix parmi ceux proposés dans le rapport. Demandez une deuxième évaluation une fois ces travaux terminés. Le programme Rénoclimat vous permet d'obtenir le service d'évaluation énergétique de votre habitation à des tarifs très concurrentiels.

Les avantages

- ✓ Conseils d'un professionnel indépendant;
- ✓ Obtention d'une aide financière non imposable¹ en fonction des travaux effectués;
- ✓ Réduction de votre facture d'énergie;
- ✓ Diminution des courants d'air et des endroits froids;
- ✓ Optimisation de la valeur de revente de la propriété;
- ✓ Amélioration de la cote ÉnerGuide de votre habitation.

Communiquez avec nous !

Rénoclimat.gouv.qc.ca
1 866 266-0008

CRÉDIT D'IMPÔT ADDITIONNEL

Si vous participez à Rénoclimat et utilisez les services d'un entrepreneur qualifié pour exécuter les travaux de rénovation, vous pourriez bénéficier d'un crédit d'impôt sur votre prochaine déclaration de revenus en plus de recevoir l'aide financière Rénoclimat.

Pour plus d'information, visitez le revenuquebec.ca.

Le cadre normatif du programme prévaut sur ce dépliant.

1. *Sauf si le propriétaire est considéré comme une entreprise.*
2. *Différentes conditions s'appliquent.*
3. *Source : Ressources naturelles Canada.*

Revenu Québec

INFO-CAISSE

PRENEZ NOTE QUE :

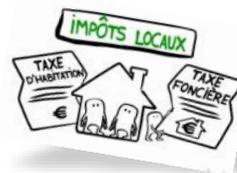
À l'occasion de la fête de Pâques, la caisse sera fermée le vendredi 25 mars **ET** le lundi 28 mars 2016. De retour aux heures régulières le mardi 29 mars 2016. Joyeuses Pâques!



L'assemblée générale annuelle de votre caisse Desjardins des Champs et des Bois aura lieu le **mardi 26 avril 2016**, à la Salle municipale de Ste-Hélène, à 19h30. Vous avez des questions, des commentaires? C'est le moment de vous exprimer. Nous vous attendons en grand nombre

Rappel – comptes de taxes municipales

Afin d'acquitter cette facture rapidement et facilement, vous pouvez la payer par Accès D ou par guichet automatique. Pour de l'aide, n'hésitez pas à demander une préposée au service aux membres; elle se fera un plaisir de vous guider



Nathalie Dumais, agente accueil aux membres

ATELIERS D'INFORMATION TDAH

La lueur de l'espoir du BSL propose des ATELIERS d'INFORMATION pour les parents ayant un enfant diagnostiqué d'un **Trouble de Déficit de l'Attention** avec ou sans **Hyper activité (TDAH)**. L'objectif étant d'outiller les parents pour les aider dans le quotidien à la maison

Les deux ateliers pour la MRC du Témiscouata, auront lieu les lundis 25 avril et 2 mai 2016 au CLSC Cabano. L'inscription est obligatoire et au coût de 10\$ par personne. **S'inscrire avant le 20 avril 2016 au 418 863-4689** ou lueurespoirkrb@bellnet.ca

Linda Béland
La lueur de l'espoir du Bas-St-Laurent
418 863 4689

La Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) souhaite vous faire un rappel au sujet des consignes de collecte des bacs roulants :

- Seuls les bacs placés en bordure du chemin seront ramassés :
Placer vos bacs à la rue la veille au soir du jour de collecte. Vous devez le placer les roues et les poignées vers la maison. Le bac doit être à une distance approximative de deux (2) pieds à l'intérieur de la bordure de votre terrain.
- Pendant l'hiver, votre bac doit être accessible pour la collecte, tout en ne nuisant pas au ramassage de la neige ou au déneigement des trottoirs (distance de deux (2) pieds).
- Assurez-vous d'avoir un bac conforme :
Volume maximum de 360 litres, en plastique, muni d'une prise pour la collecte mécanisée et ayant un couvercle étanche à charnière sans blocage. La couleur bleue ou le couvercle bleu est exclusivement pour le recyclage.
- Les bacs brisés doivent être réparés ou remplacés dans les meilleurs délais.
- Les matières placées à côté des bacs pourraient ne plus être ramassées si vos bacs débordent régulièrement. Il peut arriver (fêtes, déménagement, etc.) que l'on ait un surplus de déchets ou de matières recyclables, utilisez alors les services d'un écocentre. Si votre bac déborde régulièrement, procurez-vous d'autres bacs.



Si ces consignes n'étaient pas respectées, les employés du transporteur ou de la RIDT pourraient vous laisser un billet de courtoisie afin de vous mentionner les problèmes rencontrés.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

L'équipe de la RIDT
418-853-220 ou 1-866-789-RIDT
www.ridt.ca

*Renée Anique FRANCOEUR
Conseillère en gestion environnementale - ÉRE
Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata*



Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h – 13 à 16 h

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte le **mardi en après-midi de 13 h 30 à 14 h 30** et le **vendredi soir de 19 h à 20 h**.

Prochaines séances du conseil 2016

Les lundis *4 avril, 2 mai, 6 juin et 4 juillet* à 20 h au sous-sol du Complexe municipal.

Versements de taxes 2016

Le jeudi 22 mars 2016

Le jeudi 22 juin 2016

Le jeudi 22 septembre 2016

Congés fériés mars et mai 2016 – Le bureau municipal sera fermé :

Le vendredi 25 mars et lundi 28 mars 2016 pour le congé de Pâques.

Le lundi 23 mai pour la journée nationale des patriotes

Collecte rebuts volumineux

La 1^{ère} collecte des rebuts volumineux aura lieu le **samedi 2 mai 2016**.

Abri d'auto temporaire

L'installation complète d'un abri d'auto temporaire est autorisée *entre le 1^{er} octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante*.

Souper des acériculteurs 2016

Cette année le souper des acériculteurs se tiendra le **samedi 28 mai**.

Programme d'accès à la construction – Municipalité de Saint-Athanase :

La Municipalité offre : Une aide financière de 3 000 \$ pour l'installation septique pour une nouvelle maison résidentielle dont l'évaluation s'élève à 80 000 et plus.

« Payable lorsque le certificat d'évaluation sera émis, lors d'une mise à jour ou d'un dépôt de rôle».

- * La durée du programme est du 01-01-2016 au 31-12-2016.
- * Sujet à changement sans préavis.

Tarifs pour la location de la salle du Centre des Loisirs

Salle seulement/demi-journée et réunion	50 \$ (taxes incluses)
Salle seulement réception	150 \$ (taxes incluses)
Salle avec cuisine réception	175 \$ (taxes incluses)

La location de la salle s'établit comme suit pour les organismes sans but lucratif:

Salle seulement avec soirée	50 \$ (taxes incluses) sans ménage
Salle avec soirée et cuisine	75 \$ (taxes incluses) sans ménage

Pour information : Francine Morin, directrice générale, 418 863-7706, poste 4852.

Le Cercle de Fermières de Saint-Athanase

Le Cercle fête ses 85 ans d'existence!



C'est le 12 mai 1931, que naissait le Cercle de Fermières de St-Athanase. Aujourd'hui âgé de 85 ans, nous souhaitons souligner cet heureux anniversaire. Depuis plus de 8 décennies, il est toujours vivant. C'est le plus vieil organisme de la paroisse.

Vous êtes donc conviés le 12 juin 2016 à participer à cet heureux évènement. Le tout débutera par une messe à 15 heures.

Après la messe à l'église, un vin d'honneur et un léger goûter seront servis pour continuer la fête

Vous êtes tous invités à vous joindre à nous pour que ce soit un succès.

Solange Michaud, présidente

Merci!



Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour participer à une activité hivernale que l'on nomme : **Pelletage**.

Que ce soit par votre soutien à l'employé de la patinoire, à l'équipe municipale pour le déneigement de la toiture du Centre des Loisirs, par votre prêt d'équipement pour mener à bien toutes ces opérations.

En un mot, Merci, à tous ceux qui ont participé à cette activité.

Francine Morin, directrice générale

